

Horaires des messes (jusqu'à nouvel ordre)

Messes dominicales à Saint-Philippe-Saint-Jacques :

- samedi à 16h30
- dimanche à 9h30

Messes dominicales à Notre-Dame-du-Calvaire :

- dimanche à 9h30
- dimanche à 11h

NB : la messe du **jeudi à 19h** à **St-Philippe-St-Jacques** est décalée à **9h**.

Carnet de famille

Nous avons dit **A-Dieu** à Odette Soulas le 10 février à St-Philippe-St-Jacques, à Claude Cistrone le 11 février à ND-du-Calvaire, à Pierre Tiberghien et Adrien Vincendet le 12 février à St-Philippe-St-Jacques.

Nous nous réjouissons de la naissance de Zélie chez Antoine et Stéphanie Coussement, qui étaient foyer d'accueil avant Nicolas et Aude !

Solidarité

Le Carême est un temps où nous sommes invités à l'aumône, c'est-à-dire au partage et à la solidarité. Le jeûne a d'ailleurs aussi pour fonction de nous rapprocher des pauvres, ceux qui n'ont pas de quoi se nourrir. Nous pouvons les porter dans notre prière mais cela ne nous dispense pas de chercher à les aider matériellement.

Le **CCFD – Terre solidaire** est l'organisme chargé par les évêques de soutenir des projets d'aide et de développement à l'étranger. Il établit des partenariats sur le long terme avec des associations ou coopératives locales, qui sont les plus à même de savoir les besoins exacts, pour leur permettre de mettre en œuvre des initiatives en achetant du matériel ou en se formant. Vous trouverez plus d'infos sur leurs actions ici : <https://ccfd-terresolidaire.org/projets/> Vous pouvez contribuer par un don, en ligne ou par les enveloppes à votre disposition sur les présentoirs. Sachez aussi que le CCFD propose une épargne solidaire : vous pouvez investir dans un Fonds Commun de Placement, "Faim et développement", certifié éthique par le label Finansol.

Vous connaissez aussi le **Secours Catholique**, qui agit dans notre ville, par des temps d'accueil et un soutien administratif pour le logement ou autre. Contact : 06 45 36 68 69.

Et les **Équipes Saint-Vincent**, qui tiennent en particulier un vestiaire à Maison-Blanche, sur RV en ce moment. Contact : Arlette 06 60 33 08 57.

Il y a toujours en cours l'opération « **Café, Repas, Pain en attente** », qui consiste à faire une cagnotte chez des commerçants afin que les SDF puissent consommer gratuitement. Cette cagnotte est alimentée par de petites tirelires portant le logo de l'opération, que vous trouvez sur les comptoirs de nombreux commerçants châtillonnais. Vous pouvez aussi faire un don à la Paroisse en spécifiant que c'est à cette intention

Le "**café-papote**" qui avait été annoncé ne prendra en fait que la forme de conversations téléphoniques. Contact : cafepapote@paroissechatillon.fr

Accueil paroissial : 1, place de l'Eglise - 92320 Châtillon - Tel. 01 55 48 90 50

secretariat@paroissechatillon.com

← Site

<http://paroissechatillon92.com>

Page FB →

Eglise Saint-Philippe-Saint-Jacques (SPSJ) – place de la Libération

Eglise ND du Calvaire (NDC) – 2, av. de la Paix – **ISSN 2491-3855**

Espace-Partage-Saint-Michel (EPSM) – 15, rue Pierre Sémard



LE COURRIER

Bulletin d'information de la Paroisse de Châtillon

n° 682 – du 13 février au 5 mars 2021

du 6^{ème} dimanche du Temps Ordinaire au 2^{ème} dimanche de Carême

Année B

« Le Carême, un chemin de 40 jours... vers Pâques »

Le Carême est un temps de 40 jours pour se préparer à la fête de Pâques. Le Carême débute le mercredi des Cendres avec son rite de l'imposition des cendres qui correspond à l'entrée en pénitence, c'est un appel de Dieu : « Laissez-vous réconcilier avec Dieu », dit St Paul. Cette célébration est un appel à la conversion et ce jour-là nous choisissons, librement, un point de notre vie sur lequel nous souhaitons faire un effort pendant cette période. Recevoir les Cendres, c'est le signe que nous sommes pécheurs mais que nous sommes des disciples de Jésus qui croient être appelés à ressusciter. C'est notre communauté qui se rassemble et se met en route, ce jour-là !

Le Carême c'est un chemin de 40 jours à l'écoute de la Parole de Dieu :

Les 1^{ères} lectures sont relatives à l'histoire du salut, des Alliances entre Dieu et les hommes.

Les 2^{èmes} lectures sont extraites des lettres de Pierre, Paul et aux Hébreux.

Les évangiles nous parlent de Jésus notre Sauveur. Le 1^{er} dimanche, c'est l'épisode de la Tentation du Christ au désert qui nous invite à nous convertir pour triompher du mal. *C'est Dieu qui fait Alliance avec les hommes.* Le 2^{ème} dimanche, c'est celui de la Transfiguration sur la montagne, la voix de Dieu révèle qui est Jésus : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ». *C'est aussi Jésus qui annonce sa passion et sa résurrection.* Le 3^{ème} dimanche, c'est l'épisode où Jésus chasse du Temple les marchands, ce qui nous indique que le lieu de la rencontre entre Dieu et les hommes est Jésus le Ressuscité. Le 4^{ème} dimanche, c'est l'évocation du serpent de bronze qui accordait la survie durant la traversée du désert à celui qui avait été mordu par un serpent ; or celui qui regarde avec foi Jésus obtient la vie éternelle : « Dieu a envoyé son Fils, non pas pour juger le monde mais pour que par lui, le monde soit sauvé ». *Dieu qui espère dans les hommes, nous ouvre un nouvel avenir, c'est la Croix qui nous sauve.* Le 5^{ème} dimanche, c'est la démarche de foi des pèlerins grecs qui veulent voir Jésus, ce qui annonce le rassemblement des nations. *C'est la Croix qui attire tous les hommes.* D'où notre interrogation : quels sont les nouveaux Philippe et André qui seront les intermédiaires pour « reconnaître dans le Fils de l'Homme » celui qui « attire à lui tous les hommes » ?

Lorsque des parents inscrivent leur enfant au baptême ou lorsque des jeunes se préparent au mariage religieux ou lorsque les membres d'une famille préparent la célébration des funérailles d'un parent, je m'interroge, en ce temps liturgique, sur cette phrase que nous entendons souvent : « **il était (nous sommes) croyant(s)** »

non pratiquant(s) ». Certains disent qu'ils sont mal organisés, d'autres disent que croire c'est suffisant et donc ne comprennent pas la nécessité d'aller à la messe. En réalité, lors des entretiens nous constatons que ces personnes ont des valeurs importantes en eux, par exemple la fidélité dans le couple ou envers des amis, la tolérance, la charité, la solidarité, etc. En réalité, ils connaissent peu la Bible et ne croient pas que c'est la Parole de Dieu, réfléchi et commentée dans les célébrations, qui permet d'éveiller la foi et de convertir son cœur. Comment devons-nous agir pour leur faire découvrir la Bonne Nouvelle, car nous ne pouvons pas être chrétiens tout seuls ? Dans l'Évangile de Jean (ch17), Jésus dit : « Je prie pour ceux que tu m'as donnés, car ils sont à toi.... Je ne prie pas seulement pour ceux qui sont là, mais encore pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi ». Cette phrase du Christ doit nous interpeller en ce Carême car nous devons porter dans la prière et lui confier ceux et celles qui ne sont pas présents aux célébrations et les « inviter » à convertir leur vie, comme la nôtre, conformément à l'Évangile.

Durant cette marche de 40 jours vers Pâques, temps privilégié pour progresser dans la connaissance de Jésus, essayons de revenir à la source de notre baptême, à mieux conformer notre vie à l'Évangile, à convertir notre cœur, à participer au sacrement de réconciliation et à fortifier notre foi. Par la prière, le pardon, le jeûne et le partage, avec ceux qui sont en difficultés, mettons Dieu au centre de notre vie, afin de marcher vers Pâques en suivant Jésus.

Jean Duranceau, diacre

Pour le carême

Mercredi des cendres, 17 février :

- Messes à 9h à ND-du-Calvaire
- et à 12h15 à St-Philippe-St-Jacques



Fiches de Carême :

Nous vous proposons de réfléchir pendant ces 40 jours sur "l'écologie intégrale", ce respect simultané de notre environnement naturel et de nos frères humains partout dans le monde. Vous avez à votre disposition (sur le site paroissial ou à l'accueil) **huit fiches**, que vous pourrez donc travailler chez vous.

Nous vous proposons aussi un **temps de partage chaque semaine** :
Mercredis 24 février, 3, 10, 17, 24 et 31 mars
à 17h-18h OU à 21h-22h

Pour que nous puissions nous organiser, merci de nous dire si vous êtes intéressés au 01 55 48 90 50 ou secretariat@paroissechatillon.com en précisant l'horaire choisi (17h ou 21h) (mail obligatoire pour pouvoir participer). Les **inscriptions seront prises jusqu'au 19/02**.

Geste de paix

En ce temps de pandémie, le geste de paix que nous nous échangeons avant de communier est une inclination avec un sourire. Je vous propose d'utiliser dorénavant la langue des signes.

Jeûne

Le jeûne consiste à se priver de nourriture, par exemple à prendre un bol de riz pour le déjeuner du mercredi des cendres et des vendredis de carême. En plus de la réduction de nourriture, ça pourrait être le moment d'être plus attentifs à ce que nous mangeons, pour éviter les produits qui viennent de loin ou pour privilégier les produits frais aux plats tout préparés...

D'habitude, nous vous proposons une semaine de jeûne, avec un temps de prière en commun chaque soir. Avec le couvre-feu, ce n'est pas possible; à chacun donc de définir son jeûne, en tenant évidemment compte de son état de santé.

A noter : on peut aussi réduire son temps d'écran (télé ou Smartphone), surtout si on juge y être accro...

Prière

Le Carême est encore un temps où nous sommes invités à donner plus de place à Dieu dans la prière.

C'est pourquoi la **prière des Laudes** aura lieu les **vendredis de Carême à 7h30 à St-Philippe-St-Jacques**.

Il y aura aussi un **chemin de croix** tous ces **vendredis à 12h15 à St-Philippe-St-Jacques**.

Enfin, les **"24 heures pour le Seigneur"**, qui sont un temps d'adoration du Saint-Sacrement, auront lieu du vendredi 12 mars midi au samedi 13 mars midi. Moyennant les restrictions actuelles, ça donnera : **de 14h30 à 18h à Notre-Dame-du-Calvaire le vendredi 12, puis de 6h à 12h à St-Philippe-St-Jacques le samedi 13**.

Pardon

Ce temps pénitentiel du Carême oriente naturellement vers la demande du **Pardon de Dieu** dans le sacrement de la confession. Vous pourrez vivre cette Réconciliation :

- à **St-Philippe-St-Jacques** : les vendredis de Carême (= du 19 février au 26 mars), de 16h à 18h, *sauf le 12 mars*.
- à **ND-du-Calvaire** : après-midi du Pardon le vendredi 12 mars, de 14h30 à 18h (dans le cadre des « 24 heures pour le Seigneur »).

Récollection

A défaut de notre traditionnel pèlerinage de Carême, nous réfléchissons à un **après-midi de récollection**. L'idée est pour l'instant de marcher jusqu'à chez les *Bénédictines de Vanves*, où nous aurions un temps de réflexion et de prière avec elles, avant de revenir. Détails à venir mais réservez la date : *dimanche 14 mars après-midi* !

Informations paroissiales

L'**accueil paroissial** (pour vos demandes de messes, d'inscription au baptême...) est assuré durant les vacances scolaires (1, place de l'église) :

- du lundi au samedi, de 9h30 à 12h (fermé l'après-midi)

L'**accueil de l'église Notre-Dame-du-Calvaire** est assuré durant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi, de 15h à 17h

- le samedi, de 10h15 à 12h

NB : prochaine feuille paroissiale le 6 mars.

Informations diverses

Denier de l'Eglise

L'Eglise Catholique ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican, elle ne vit que de vos dons. C'est grâce à votre participation financière que les prêtres sont rémunérés, mais aussi que les églises et les locaux paroissiaux sont entretenus. Vous pouvez participer à l'aide des enveloppes bleues disponibles sur les présentoirs des Églises ou par internet. Merci

